



## Création de Réseau Energies Terre et Mer pour un futur énergétique de la France

**12 organisations de l'ensemble du territoire national se rassemblent pour demander un moratoire sur l'éolien en mer et proposer des alternatives énergétiques viables et soutenables.**

Face aux enjeux de la transition énergétique en France et en Europe, 12 organisations locales et nationales de défense de l'environnement et du patrimoine, dont des syndicats professionnels, ont décidé de regrouper leurs actions.

Elles représentent plus d'une **dizaine de milliers d'adhérents pleinement engagés pour protéger l'environnement, les activités économiques de la terre et de la mer et le patrimoine** depuis des années sur le littoral comme au sein des territoires ruraux.

Dans le cadre de la future concertation sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, elles souhaitent partager leurs études et propositions en vue de mettre en œuvre des solutions qui pourraient contribuer à la sécurité d'approvisionnement électrique de tous les Français, avec le triple objectif de **maitriser le coût de l'électricité, d'augmenter notre souveraineté énergétique et de réindustrialiser la France en visant un contenu 100% européen.**

Elles sont convenues d'engager ces actions sur la base des principes partagés suivants :

- **Demander un moratoire contre le développement à marche forcée de l'éolien marin et terrestre ;**
- **Présenter au gouvernement et aux décideurs (Parlement, industriels, collectivités...) les risques des énergies variables et non commandables** et leur proposer des alternatives énergétiques viables et soutenables avec le développement de véritables énergies vertes (hors éolien et agrivoltaïsme au sol) associées aux productions de base d'électricité déjà largement décarbonée ;
- **Défendre et préserver l'environnement (biotique et abiotique) maritime, littoral et rural français, le patrimoine naturel, culturel et historique français** qui serait mis en danger par le développement de projets industriels de production énergétique (éolien, agrivoltaïsme...) ;
- **Défendre et maintenir les activités historiques maritimes et rurales de la France** (activités nautiques, pêche, agriculture, ...) face au développement de projets industriels de production énergétique économiquement et environnementalement aberrants.
- **Proposer des solutions alternatives opérationnelles à l'échelle territoriale** pour la chaleur renouvelable, le gaz renouvelable et le solaire en toiture en autoconsommation collective (hangars, bâtiments publics, industriels et commerciaux) à une échelle infra-communale sur le réseau Enedis.

Nous avons notamment adressé début avril 2024 au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique une **demande de moratoire sur l'éolien en mer fondée sur des rationalités économiques, financières, techniques, sociales et environnementales, ainsi que sur le respect du cadre de vie des Français, de leur patrimoine naturel, culturel, mémoriel et immatériel, notamment celui de leurs paysages maritimes, littoraux et ruraux.**

Contact : Nicolas BOUR [etnef@etnef.fr](mailto:etnef@etnef.fr) 06 84 50 07 90